



## Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem



### Guide Fiche National de thèse à remplir



Conformément au décret numéro 1823 année 1993 du 6 Septembre 1993 (art 17) et au décret numéro 47 année 2013 du 4 Janvier 2013 (art 14), tout sujet de thèse, agréé par la commission des thèses, est enregistré dans un fichier national des thèses de doctorat, pouvant être consulté par les enseignants et les chercheurs. Dans le but de mettre en ligne un tel fichier, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a développé le site « [theses-tn.net](http://theses-tn.net) ».

## COMMENT ENREGISTRER SON SUJET DE THESE ?

**Etape 1 (préinscription du doctorant):** Le doctorant désirant enregistrer son sujet de thèse doit accéder au site « [theses-tn.net](http://theses-tn.net) », clique sur l'onglet : *Inscription / thèse en préparation / doctorant* dans la barre de menu et remplit attentivement le formulaire. Après avoir vérifié soigneusement le formulaire, le doctorant enregistre ces informations en cliquant sur le bouton **Soumettre**. Si la soumission est acceptée, le doctorant est appelé à imprimer le formulaire. Il le signe et le soumet à son directeur de thèse.



IRESA

**Etape 2 (Confirmation du Directeur de thèse) :** A son tour, le directeur de thèse accède au site et clique sur l'onglet [Inscription / thèse en préparation / Directeur de thèses](#), il introduit le numéro de la C.I.N du doctorant à encadrer, et clique sur enter, un formulaire, contenant des informations sur le doctorant, s'affiche à l'écran. Le directeur de thèses insère les informations demandées dans la partie "Identification de l'encadreur" (encadreur 1 et encadreur 2 dans le cas d'une thèse en cotutelle ou en codirection). Il peut aussi apporter des corrections ou des modifications au sujet de thèse proposé. Après avoir vérifié soigneusement le formulaire, le directeur de thèses enregistre ces informations en cliquant sur le bouton [Soumettre](#). Il est appelé alors à imprimer le formulaire (Fiche de thèse en préparation). Il signe cette fiche et la donne au doctorant pour la joindre à son dossier administratif d'inscription en thèse de doctorat.

**Fiche de Thèse en Préparation :** Cette fiche comporte les informations relatives au doctorant, aux encadreurs et au sujet de thèse proposé, elle est imprimable à partir du site, elle doit être signée par l'encadreur, le président de la commission de thèse ou le directeur de l'école doctorale qui fait foi de l'agrément du sujet de thèse par cette commission, et par le Doyen ou Directeur de l'institut, qui atteste que l'étudiant est inscrit en thèse pendant l'année courante.

Une fois cette fiche est signée, le sujet de thèse en question est enregistré et est publié au Fichier National des Thèses .

**Modifier des informations relatives au doctorant :** Les informations relatives au doctorant peuvent être modifiées si le directeur de thèse n'a pas encore confirmé l'inscription.

Le doctorant désirant modifier sa fiche, doit cliquer sur [Ma fiche de thèses](#) et s'authentifier, Il effectue des modifications sur les champs erronés et clique sur le bouton [Enregistrer](#) .

